

Membres présents :

Mmes Christine BRUNATO, Marie-Sylvaine CANDELA, Jacqueline CHEVASSUS, Marie-Christine CHEVASSUS, Denise LAHAUT, Guilia MICHALET, Anne-Marie PERRIER-CORNET.

MM Daniel BOSIO, Olivier BROCARD, Leonardo CAMPANELLA, Christophe COURTOT, Pierre CROUZET, André JULIAN, André LAGRON, Laurent MAISONHAUTE.

Membres excusés :

Mrs Michel LANCON, Georges PINET.

Pour tous les votes qui interviendront lors de cette séance :

Mr Michel LANCON donne pouvoir à Daniel BOSIO,
Mr Georges PINET donne pouvoir à Denise LAHAUT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2014 :

Concernant le compte-rendu du Conseil d'Administration du mercredi 17 décembre 2014, ce dernier est adopté à l'unanimité après correction d'une erreur de syntaxe.

PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS

Suite à la demande de la municipalité, des modifications ont été apportées aux statuts de la Maison des Associations. Les changements concernent principalement la composition du conseil d'administration, duquel la municipalité souhaite se retirer. Cependant, les membres de la municipalité pourront être invités, le cas échéant, aux réunions du conseil d'administration.

Après lecture, quelques autres modifications mineures sont apportées.

Les membres présents approuvent ces changements. Les statuts ainsi modifiés seront adressés à la municipalité puis soumis au vote des adhérents lors d'une assemblée générale extraordinaire précédant l'AG ordinaire du 3 avril.

ETAT D'AVANCEMENT DES COMMISSIONS :

1) * Commission évènementiel :

L'assemblée générale de la Maison aura lieu le 3 avril prochain. A cette occasion, la municipalité souhaite remettre comme chaque année la médaille du mérite associatif.

Les administrateurs ont proposé quelques noms des bénévoles.

Après discussion, les personnes suivantes sont retenues et seront proposées à la municipalité : Mesdames Josette BERGERET, Jacqueline CATHENOD, Jeannette GRONDIN, Josiane LANCON, Anie TRENCHANT et Messieurs Michel MARTY, Christian ROLANDEZ.

André Julian va prochainement réunir la commission évènementielle pour l'organisation du buffet de l'AG.

2) * Commission forum :

Le forum des associations aura lieu le 5 septembre 2015.

Les associations adhérentes ont été invitées à une première réunion de préparation le 11 mars à 19h. Un courrier leur a été adressé pour recenser les besoins.

Une rencontre va se dérouler avec un responsable du Club Alpin Français, association qui fêtera ses 120 ans le week-end du forum.

3) Commission finances :

Les démarches entreprises auprès de nos partenaires potentiels ont été fructueuses. La Caisse d'Épargne subventionnera le forum à hauteur de 500 € et le Crédit Agricole à hauteur de 1 000 €.

Le Crédit Agricole a également inscrit la Maison des Associations à son programme « Tookets ». Les tookets sont une monnaie solidaire. Les sociétaires de cette banque octroient des tookets pour constituer une cagnotte qui sera convertie en euros à la fin de l'année.

Marie-Christine CHEVASSUS précise qu'il est important d'en faire la promotion auprès des membres, et que les dons se font sur le site tookets.com.

4) Commission adhésions :

Laurent MAISONHAUTE présente les nouvelles demandes d'adhésions :

- L'association « les sous de la baleine » est une association de parents d'élèves de l'école des Avignonnets.
Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion.
- L'Union locale retraités CFDT.
Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion.
- Le Jour qui vient : association de contes.
Le Conseil approuve à l'unanimité l'adhésion.
- Condat Montagne : Laurent MAISONHAUTE suggère de les rencontrer pour un supplément d'informations concernant les statuts de l'association.

Certaines associations arrivant en fin d'année probatoire ont produit les justificatifs nécessaires à leur adhésion définitive : Indian spirit, UNAFAM et les Restos du cœur.

Le Conseil approuve à l'unanimité leur adhésion.

5) Commission matériel :

Pierre Crouzet informe que les deux postes informatiques ont été installés et sont opérationnels depuis le mois de janvier.

Un remplacement de disque dur sur le 3^{ème} poste, avec des messages d'erreur à répétition, est envisagé. Le devis d'Absys se chiffre à 265 € (disque dur + main d'œuvre).

Pierre Crouzet avise qu'il est nécessaire et urgent de procéder au remplacement.

Le devis est accepté à l'unanimité.

6) Commission reprographie :

Léo CAMPANELLA rappelle que le tarif du papier est resté inchangé depuis trois ans, et qu'une augmentation est inéluctable à terme.

La commission se réunira prochainement dans le but d'étudier et de réajuster si nécessaire les tarifs de reprographie, en prenant en compte le nouveau matériel également.

La commission se penchera aussi sur le cas des associations qui font le plus souvent appel à nos services, avec une possibilité de remise pour récompenser nos « meilleurs » adhérents.

Une proposition sera faite lors d'un prochain CA.

QUESTIONS DIVERSES

- La question du renouvellement des administrateurs démissionnaires n'est pas précisée dans les statuts de la Maison des associations et le cas s'est produit à deux reprises. Pour l'instant, il est

procédé au renouvellement lors du vote de l'AG, avec les critères de départage suivant : nombre de voix et âge (en cas d'égalité de voix). L'administrateur ainsi désigné termine le mandat de l'administrateur qu'il a remplacé. En application de cette règle, sont membres sortants cette année Mmes Marie-Sylvaine CANDELA, Marie-Christine CHEVASSUS, Marie-Claude PERNIN, Anne-Marie PERRIER CORNET et MM. Olivier BROCARD, Georges PINET.

- Christophe COURTOT est désigné référent pour la participation de la Maison des associations aux Soufflaculs 2015. Les administrateurs de la Maison seront conviés bientôt à une réunion de préparation.
- Invitation reçue : Assemblée générale de « St-Claude au fil du temps » le vendredi 13 mars 2015 à partir de 17 h 30, salle Bavoux-Lançon : Denise LAHAUT représentera la Maison des Associations à cette occasion.
- En raison d'un congé, la permanence au bureau ne peut être assurée le vendredi 27/02 après-midi. Marie-Christine CHEVASSUS se propose d'assurer la permanence sur un horaire aménagé.
- La séance est levée à 21 h 30.

La Secrétaire,
Anne-Marie PERRIER-CORNET



Le Président,
Olivier BROCARD

